



---

## **Compte rendu Comité directeur du Mercredi 6 septembre 2017 Maison régionale des sports à Montpellier**

Présents : Delphine SIGAL - Laurence TELUOB - Philippe LEGEAY -  
Guillaume BARBE - Xavier DYVOIRE - Jean Manuel RIBEIRO DA FONSECA

Excusés : Florence FARENC - Claude TRONEL

### **1. Validation du compte rendu Mercredi 5 juillet 2017**

### **2. Préparation Assemblée Générale 2017**

L'assemblée générale du Comité Départemental 34 d'aviron est fixée au mercredi 18 octobre 2017 à Sète à 19h à l'ACBT.

Philippe doit réserver la salle

Les invitations seront envoyées par mail.

Delphine lancera un appel à candidature pour le poste vacant au comité directeur.

Guillaume, trésorier du CD fait le point sur les finances du comité. Le bilan financier qu'il nous a fait parvenir avant la réunion de ce soir, sera celui présenté lors de l'Assemblée Générale.

A ce jour, seul le MUC Aviron n'a pas payé sa cotisation pour l'année sportive 2016-2017.

Xavier interpelle Guillaume et Delphine à ce sujet, il n'est pas d'accord sur la somme que doit régler le MUC, leur budget prévisionnel était basé sur le nombre de licence A en 2016 et non celui de 2017.

Guillaume et Delphine ne connaissaient pas cette règle et pour eux la logique était le nombre de licence A au 30 juin 2017. Guillaume donne le choix au MUC de verser la somme qu'ils veulent mais Delphine trouve logique que les cotisations soient basées sur l'année en cours

---

Xavier demande à ce que lors de l'AG soit débattu le paiement de la cotisation, choix entre cotisation sur le nombre de Licence A l'année N ou N-1

Guillaume demande à Xavier, que le MUC fasse une facture pour l'action « ramer contre le Cancer » faisant apparaître le nom des personnes concernées ainsi que leur numéro de licence.

Nous revenons sur le club de Balaruc. S'il ne paye pas sa cotisation 2017 avant l'Assemblée Générale, le comité directe acte leur exclusion de toute compétition, ainsi que l'accès aux formations.

Ordre du jour prévisionnel de l'AG :

- Vérification des pouvoirs
- Constitution du bureau de vote
- Approbation du procès verbal de l'assemblée générale du 26 octobre 2016
- Compte rendu moral
- Compte rendu financier
- Budget prévisionnel
- Election au comité directeur
- Questions diverses

### **3. Action du CD 34 pour 2018**

Delphine nous informe que la dotation CNDS pour 2017 a nettement baissée. Certaines actions menées jusqu'ici vont disparaître ou être amenées à évoluer différemment

Delphine propose une liste de formations pour 2018 : outre la reconduite de la formation initiateur, des formations « mer » seront proposées en priorité.

Formation « initiateur » Action attribuée au MUC

Le comité apporte une aide au club organisateur et prend en charge l'achat des livrets de formation.

L'aide de 450€ est maintenue

Les candidats feront un chèque de 30€ au comité départemental.

Une salle peut être réservée dans l'une des maisons des sports ou à Carnon.



---

Formation « jeunes J12-14 » Action attribué à l'Aviron Sétois

Formation à destination de la catégorie jeune dont le programme doit être proposé aux clubs dès que possible. L'objectif reste de proposer une formation à destination de tous les J12-J14, qu'ils soient débutants ou confirmés.

Les rando loisirs : ouverture aux jeunes

Action financée dans le cadre d'une offre de diversification de la pratique : tous les jeunes ne veulent pas faire de la compétition, l'idée est de leur faire découvrir un autre aspect : le côté convivial et sportif de la randonnée.

Une aide de 50€ aux clubs qui feront participer les jeunes de moins de 18 ans (hors jeunes du club organisateur) à la randonnée organisée dans le cadre de « Ramons chez nos voisins ». Ces jeunes seront sur des yolettes.  
L'aide est attribuée aux clubs organisateurs à eux de d'attirer ce public par com.

Formation de coach « Aviron indoor »

Dans la limite de 2 éducateurs, et aide strictement limité à la formation (260€), frais de transport et hébergement à la charge du club  
Priorité aux clubs qui n'ont pas de pratique de avifit  
La prochaine formation est au mois de novembre (24-26 novembre) à Toulouse avec clôture des inscriptions 30 jours avant  
Si plus de 2 candidats, priorité à celui qui a le de licenciés globaux.

Formation / sensibilisation arbitre :

Sans les arbitres tous les sports ne peuvent pas se pratiquer en compétition

Sensibilisation au jeune public à l'arbitrage, organisation de jeune jury sur chaque régates (prévoir tee-shirt ou autre vêtements distinctifs) : 400€

Formation « découverte du banc fixe »



---

Dans le cadre de la diversification de la pratique, le CD34 propose cette action à tous les rameurs qui souhaitent découvrir le banc fixe avec le tout nouveau club Occitaramer à Sète

La date n'est pas encore fixée  
100€ alloué + 5€ par rameur

### Aviron de mer

- Organisation des journées « découverte de la pratique de l'aviron de mer », « passage du brevet d'aviron de mer » et « perfectionnement ».
- Une aide de 200€/journée sera versée aux candidats retenus + 10€/rameur.
- Le comité se charge de la gestion et des inscriptions à ces journées
- Le comité se charge de la communication qui devra être relayée par le club lui-même. Ces aides étant destinées à la diversification de la pratique : l'aide ne sera versée que si ce sont des personnes extérieures aux clubs organisateurs qui participent à ces journées.

Pour le passage des brevets et le perfectionnement, le club qui postule doit impérativement avoir un entraîneur diplômé mer.

Pour les journées découverte : suivant le nombre de club postulant, le Cd peut aller jusqu'à 2 journées découverte. Lors de l'appel à candidature, le club doit décrire ses moyens et capacités d'accueil (fournir un petit « cahier des charges »).

Delphine fait un appel à candidatures, l'attribution se fera lors de l'AG.

### Compétition mer :

La présence de Philippe Legeay permet de fixer la date de la régates de Sète : le samedi 7 avril (avec la longue distance le lendemain).

Le grand prix de l'Hérault sera organisé le 23 juin 2017 par le club de Béziers dont c'est la 10<sup>ème</sup> organisation !

Le club de La Grande Motte souhaitant organiser une régates, l'idée d'un 2<sup>ème</sup> grand prix sera proposée à Hérault Sport.

### Bougez Ramez : Action attribué à l'Aviron Sétois



---

Cette action est toujours menée par le CD 34 aviron en partenariat avec Hérault Sport. Delphine informe le CD que le CNDS n'a pas retenu cette action. Cette action sera financée sur les fonds propres du Comité.

L'Aviron Sétois s'est porté candidat pour le portage de cette action dont il assurera la mise en route dans chaque collège.

Le CD 34 souhaiterait cette année que chaque club de l'Hérault intervienne dans l'un ou dans les collèges qui accueillent le « bougez ramez » en animant l'action en sus de l'animateur du club attributaire de l'opération. Pour cela, lorsqu'un club vient animer l'opération dans un collège de son territoire, une subvention de 120€ sera versée par jour d'intervention.

Pour l'instant l'idée est là mais la mise en œuvre n'est pas encore complètement définie.

#### Indoor :

Sous réserve de la validation d'Hérault Sport : un grand prix indoor comme le « 6000 m de Sète » pourrait être soutenu avec le CD 34.

#### Achat matériel :

Sous réserve de la validation d'Hérault Sport : le CD34 propose aux clubs de participer à l'achat des combinaisons de compétition. Les clubs achèteraient les combinaisons chez leur fournisseur habituel à hauteur de 500€ par club avec facture au CD34.

L'idée est de financer l'équipement des -25 ans et l'aide serait attribuée au club au prorata de ce public, sous réserve que le club soit à jour du paiement de ses cotisations.

Cette action est citée sur réserve de son acceptation.

## **4. Divers**

#### Formation initiateur 2017 :

Laurence interpelle Xavier sur la date limite de renvoi de la fiche pédagogique et à qui il faut la renvoyer.

La date a été fixée au 10 septembre mais elle informe Xavier que ses candidats ne pourront pas renvoyer cette fiche dans les temps.



FEDERATION FRANCAISE D'AVIRON  
**Comité départemental 34**



---

Xavier répond que la fiche doit être envoyée à Claude Tronel.

Equipement :

Laurence informe qu'elle a trouvé un prestataire sur Bayonne pour les vestes ou des sweats. Elle a des tarifs qu'elle communiquera.

Manu et Delphine informent que leur prestataire basé à Narbonne est assez bien placé côté veste. Elle ne fait pas de combinaisons. Les vestes et polo de l'ETR ont été réalisés par ce prestataire la saison 2017.